



## Séminaire 5

### La prise de risques en protection de l'enfance : enjeux et modalités de mise en œuvre

#### Contexte

Au – delà de l'exercice des responsabilités, les services de protection de l'enfance doivent pouvoir envisager un certain niveau de prise de risques. Entre prise d'initiatives, nécessaire prise de responsabilités, la finalité de cette formation est d'amener les stagiaires à réfléchir à leur posture de cadre, aux délégations qu'ils laissent et aux garde-fous nécessaires, en conservant suffisamment de marge de manœuvre pour permettre des parcours de protection adaptés.

#### Objectifs

- Distinguer prise de risques et prise de responsabilités.
- Penser une organisation et un pilotage sécurisant pour l'ensemble des acteurs.

#### Formation

- Prendre des risques pour mieux protéger : étude à partir d'exemples concrets des données d'un paradoxe.
- Piloter, diriger et accompagner la prise de risques : quelles conditions et quelle méthodes pour le cadre en protection de l'enfance ?

#### Intervenant(e)s

**Jean-Guy Hemono**, Directeur général de la Sauvegarde 56

**Jean-Michel Permingeat**, ancien magistrat, ancien Directeur Enfance Famille

*Les formateurs habituels pressentis sont susceptibles d'être remplacés en cas d'indisponibilité par des formateurs présentant les mêmes compétences métiers et pédagogiques.*

#### Modalités de la formation :

La formation se déroule en présentiel :

USIC, 18 rue de Varennes, Paris 7<sup>ème</sup>.

Selon les conditions sanitaires (en cas de reprise épidémique) la formation est susceptible de se dérouler en visioconférence via Zoom.

#### Modalités pédagogiques et d'évaluation

La formation est centrée sur les participants. Les apports formatifs alterneront avec des exercices ou échanges interactifs à partir des expériences des stagiaires.

L'évaluation des acquis sera réalisée, en fin de séminaire par soit :

- Un quizz de connaissances.
- Un relevé collectif de bonnes pratiques.
- Une synthèse collective.

## **Les pré-requis**

Aucun pré-requis nécessaire. Une expérience ou connaissance préalable du champ de la protection de l'enfance facilitera l'intégration.

## **Public**

Elus et cadres de la protection de l'enfance

## **Taux de satisfaction (synthèse années antérieures)**

9/10

Les points forts : maîtrise du sujet et expertise des intervenants, liens avec le terrain professionnel. Vision des enjeux et meilleure maîtrise de l'environnement.

## **Durée**

2 jours (14 heures)

## **Tarif :**

420,00 euros

## **Contacts**

Secrétariat de l'Ecole de la protection de l'enfance

01 53 10 24 10

[inscription@ecoleprotectionenfance.com](mailto:inscription@ecoleprotectionenfance.com)